

Rapport d'activité 2025



Information pour la lecture

Afin de faciliter la lecture, nous avons renoncé à utiliser le langage épïcène. Néanmoins, les termes sous-entendent tous les genres ou non-genres.

Tous droits réservés ; Toute utilisation de textes et d'images sans l'autorisation de JardinSuisse-Valais est prohibée.

Mentions légales

JardinSuisse Valais
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Photos : DR

Photos : DR
Editrice : JardinSuisse-Valais (JS-VS)
Rédaction : JS-VS
Graphisme : Canva
Impression sur demande : JS-VS

Tables des matières

01. Procès-verbal de l'AG 2026

02. Les Membres de l'Association

03. Le Comité JardinSuisse Valais

04. L'année en quelques photos

05. Nos sponsors 2025

Depuis 1971, au service
des paysagistes valaisans,

Un acteur clé du partenariat social,

JardinSuisse Valais, un partenaire
de formation !



Procès-verbal de l'AG 2026

Assemblée générale ordinaire de JardinSuisse Valais

Date : Jeudi 5 février 2026, à 17h00
Lieu : Sion, Pôle Musique
Présidence : M. Nicolas Bonvin
Présents : Selon liste déposée auprès du Secrétariat



Ordre du jour



Partie administrative

1. Salutations et souhaits de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'AG extraordinaire 2025
3. Mot du Président
4. Comptes 2025
 - a. Rapport de l'Organe de contrôle
 - b. Approbation et décharge aux Organes responsables
5. Budget 2026
6. Cotisation 2026 et fixation de la finance d'entrée
7. Admissions – Démissions
8. Retour des Dicastères
9. Divers et parole aux Membres

Partie informative

1. Rapport d'activité du Président
2. Parole aux Invités

Partie administrative



Salutations et souhaits de bienvenue

Le Président, M. Nicolas Bonvin, salue les Membres et les remercie pour leur présence qui témoigne de leur intérêt pour l'Association ainsi que de leur engagement pour le secteur professionnel. Il relève son plaisir d'accueillir les membres pour cette Assemblée.

M. Bonvin donne la liste des excusés et informe de l'arrivée des invités en deuxième partie d'Assemblée. Il donne ensuite connaissance de l'ordre du jour qui, tel que proposé, est accepté à l'unanimité.

Approbation du pv de l'AG extraordinaire 2025

Aucune lecture n'est demandée et le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Des remerciements sont formulés à son auteure.

Mot du Président

Le Président prononce quelques mots devant son Assemblée.

Comptes 2025

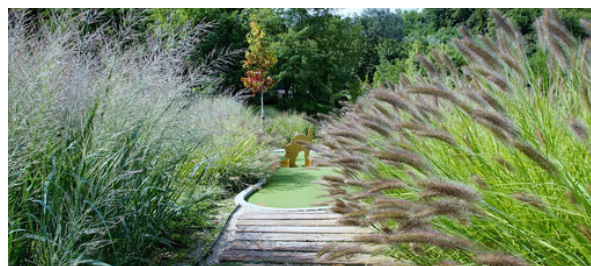
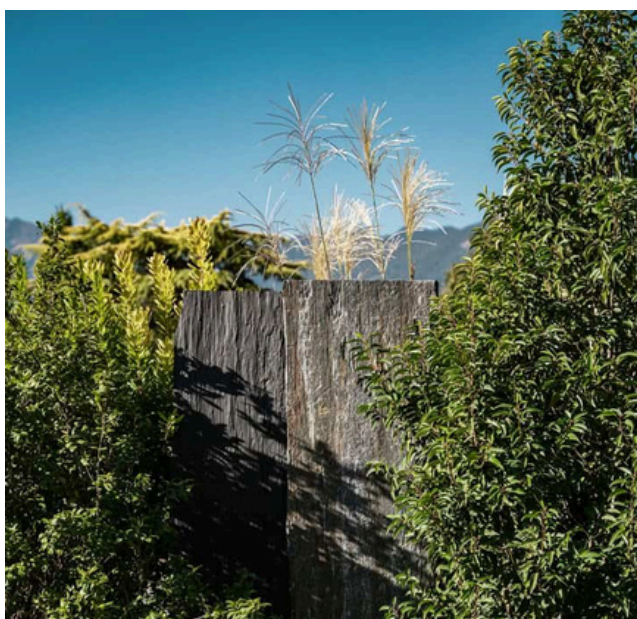
Mme Maeva Jaggi donne lecture des comptes 2025 de l'Association.
Le résultat 2025 est le suivant : CHF + 46'513.16.

Rapport de l'Organe de contrôle

Mme Jaggi donne lecture du rapport de l'Organe de contrôle, la Fiduciaire « NOFIVAL SA ». L'Assemblée est ensuite invitée à accepter les comptes tels que présentés.

Approbation et décharge aux Organes responsables

Les comptes 2025 de JardinSuisse Valais sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée qui donne décharge au Comité, à la Secrétaire patronale ainsi qu'à l'Organe de contrôle (la Fiduciaire « NOFIVAL SA »).



Budget 2026

Mme Maeva Jaggi présente le budget de l'exercice 2026.
Résultats estimés : CHF 16'894.- (compte Association) et CHF 0.- (compte CIE).

Approbation du budget

Mis en discussion, le budget 2026 (comptes CIE et Association) de JardinSuisse Valais est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.



Cotisation 2026 et fixation de la finance d'entrée

Le Comité, par son Président, propose de conserver à nouveau le statu quo pour cette année, avec la finance d'entrée à 200 CHF et la cotisation à 0.3% de la masse salariale de l'année précédente, mais au minimum à 300 CHF (500 CHF pour les établissements (villes, institutions sociales, institutions médicales, etc.)).

L'Assemblée générale approuve le maintien des conditions en vigueur pour l'année 2026.

Pour la cotisation à JardinSuisse, l'Association prendra à nouveau à sa charge 1% des 3% de la cotisation globale.



Admission(s) – Démission(s)

M. Nicolas Bonvin annonce que l'Association a eu le regret d'enregistrer le départ d'un Membre durant l'année 2025 :

LDS Paysagiste De Staercke (fin d'activités).

En revanche, elle a eu le plaisir d'enregistrer 3 demandes d'adhésion :



Veuthey Paysage SA

Basée à Vionnaz ;
Le Membre se présente devant l'Assemblée.



Art'jardin création Sàrl

Basée à Charrat.



Lamon'tagne Paysagiste Sàrl

à Randogne ;
Le Membre se présente devant l'Assemblée.

Ces nouvelles entreprises sont acceptées par acclamation de l'Assemblée.

Aussi, pour information, le personnel et les activités de l'entreprise « Alain Duc Paysagiste SA » sont repris par « Alain Duc Paysagisme et Concept Sàrl ».

Les nouveaux adhérents seront salués et félicités par le Président, M. Nicolas Bonvin, qui rappelle que l'Association compte à ce jour 55 Membres dont le Centre éducatif de Pramont, le Centre ORIF, la commune de Conthey, la ville de Monthey et la ville de Sion.

Retour des dicastères

a. JardinSuisse

M. Joseph Vouillamoz présente son dicastère, notamment l'augmentation du plafond salarial prévue servant au calcul des cotisations.

b. Formation initiale

MM. Thomas Panchard et Mathias Bender présentent le thème de la formation initiale. Ils rappellent de remplir les documents avant la visite du Commissaire de branche et informent des frais toujours plus conséquents des CIE.

c. Formation professionnelle

M. Gildas Houdou présente le dicastère, notamment la problématique de la recherche de bons intervenants et demande aux membres de faire marcher leurs réseaux.

d. Concours et SwissSkills

M. Mathias Bender présente le dicastère.

e. Négociations

M. Nicolas Bonvin rappelle les termes négociés pour 2026. Il rappelle aux membres que la CCT en vigueur prévoit que dès 3 mois consécutifs d'activité, le travailleur doit être rémunéré au mois. En cas d'exception, une demande de dérogation doit être soumise à la CPP (Art. 9).

Concernant les prochaines discussions sur le renouvellement de la CCT, la parole est donnée aux membres. Ceux-ci discutent des salaires des apprentis, du nombre d'heures mensuel, des salaires minima, du temps de déplacement indemnisé et des facilités d'accès au chômage en cas d'intempéries afin de préserver l'attractivité du secteur et la fidélité des employés. Aussi, ils comparent les conditions avec d'autres métiers dans le domaine de la construction.

Les délégués aux négociations promettent de tenir compte des éléments discutés lors des prochaines négociations.

Divers et parole aux Membres

Personne ne désirant s'exprimer, M. Nicolas Bonvin remercie les Membres pour leur attention et leur propose d'accueillir désormais les Invités pour la deuxième partie de l'Assemblée.

Partie informative

M. Nicolas Bonvin remercie les Invités d'avoir accepté l'invitation. Il énumère les invités présents dont les représentants des sponsors de l'Association.

Rapport d'activité du Président



Le Président donne son rapport d'activité.

M. Bonvin énumère quelques chiffres clés de l'année écoulée :

- 20 apprentis CFC diplômés
- 4 AFP
- 17 paysagistes certifiés Conseillers et Conseillères en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat, suite à l'introduction de cette nouvelle formation continue.

Il liste les sujets qui ont animé le Comité et l'Association :

- Les discussions sur la formation initiale, notamment les CIE et le nouveau projet d'aménagement paysager de l'Ecole.
- Des séances d'informations sur la nouvelle Ordonnance, plus particulièrement pour les formateurs AFP.
- La nouvelle formation continue en biodiversité et sa promotion sur le site internet de l'Association ainsi que l'élargissement des propositions de formations de perfectionnement professionnel.
- L'organisation de la prochaine édition en 2026 du concours romand des apprentis paysagistes.
- La valorisation des Membres par la recherche de partenariat et l'adhésion de nouveaux Membres.

- La sortie de l'Association en septembre.
- Le maintien et le développement des relations avec les partenaires, avec les institutions faitières et formatrices mais aussi avec certains services de l'Etat.

Il rappelle que rien de tout cela n'aurait été possible sans une bonne ambiance et l'engagement de tous.

M. Nicolas Bonvin marque sa satisfaction quant à la bonne collaboration avec les partenaires habituels.

M. Nicolas Bonvin aborde également le thème du Prix « Jardins & Paysages Valais ». Il incite vivement les Membres à déposer leur candidature avant la fin mars 2026.

Enfin, les objectifs et projets futurs du Comité sont présentés :

- La promotion du métier et des Membres
- La promotion de l'Association et la recherche de nouveaux Membres
- La défense des intérêts auprès des Collectivités publiques, des architectes, des promoteurs, des gérances, etc.
- Le développement de la qualité de la formation et des conditions d'apprentissage.

M. Nicolas Bonvin remercie l'Assemblée pour son attention.



Parole aux Invités

Avant de donner la parole aux invités, M. Mathias Bender, Membre du Comité, présente la prochaine édition du concours romand des apprentis paysagistes ainsi que la nouvelle procédure de qualification AFP.

M. Mathias Sautier, Responsable de filière à l'EAV, prend ensuite la parole pour présenter les éléments mis en place pour atteindre les exigences de la nouvelle ordonnance CFC. Il rappelle que, pour devenir entreprise formatrice, de nouvelles conditions doivent être remplies, notamment être titulaire d'un CFC et disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

M. Raphaël Gaillard, Directeur de l'EAV, profite pour féliciter le Comité, l'ACRAP et les personnes engagées dans la promotion du métier. Il encourage les formations supérieures et reconnaît la qualité de formation des maîtres d'apprentissage.

L'Association Passerelles, par ses représentants, Mme Marie-France Fournier et M. Dominique Savoye, présentent l'Association, notamment les stages de transition.

JardinSuisse, par Pierre-Yves Zürcher, représentant du Comité central, s'adresse également à l'Assemblée. Il insiste sur la recherche d'un représentant romand siégeant au Comité central. Dans le cadre du projet d'acquisition de nouveaux membres, M. Zürcher rappelle que, pour tous nouveaux membres, une période d'essai de 2 à 3 ans est possible. au tarif de CHF 100.-/an.

M. Alain-Xavier Wurst, Responsable rédacteur à g'Plus Romandie, informe du nouveau nom du magazine JardinSuisse.

M. Vincent Bonvin, Président du Bureau des Métiers, livre les derniers messages de son mandat.

Les représentants de **Wacker Neuson SA** adressent quelques mots aux Membres de JS-VS.

Des remerciements sont formulés à leur attention ainsi qu'aux représentants de Créabéton Matériaux SA pour leur participation financière à l'apéritif qui suit l'Assemblée.

Enfin, M. Nicolas Bonvin remercie les sponsors, les partenaires, le Comité, M. Morgan Dick, M. Olivier Siggen, l'Ecole d'Agriculture, le Bureau des Métiers, l'Etat du Valais, JardinSuisse ainsi que toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, participer aux affaires de l'Association.

Le Président rappelle que lors d'une précédente rencontre, un membre avait proposé de nommer M. Stéphane Lattion Président d'honneur. Ainsi, par acclamation, l'Assemblée approuve cette nomination.

M. Nicolas Bonvin informe les membres des prochaines dates importantes :

- Le délai pour envoyer les dossiers de candidatures au Prix Jardins & Espaces Publics Valais 2026 est fixé au 31 mars 2026.
- Le test d'aptitudes a lieu en fin d'année (~ novembre).
- Le concours romand des apprentis paysagistes du 29 au 31 mai 2026.
- La prochaine édition du Salon des Métiers se tiendra du 16 au 21 février 2027. Le Président rappelle ici la nécessité de mettre des apprentis à disposition.



Personne ne désirant s'exprimer, M. Nicolas Bonvin remercie les Invités et les Membres pour leur attention et les invite à l'apéritif ainsi qu'au souper qui suivent. Il en profite pour remercier chaleureusement les organisateurs de ces Assises annuelles et souhaite à tous une prospère année 2026.



Membres de l'Association

Entreprises

- Alain Duc Paysagisme et Concept Sàrl
- ALPGARDEN SCM
- Amacker Paysagiste Sàrl
- ANDREA Giordano
- Arbolys paysage Sàrl
- Arbora-paysagistes Sàrl
- Arbre and Co Sàrl
- Art'jardin création Sàrl
- Bender Paysagiste SA
- Bruchez Alpine Garden Sàrl
- *Centre éducatif de Pramont*
- *Centre ORIF*
- Christen Paysagiste Permaconception
- *Commune de Conthey*
- Constantin Parcs et Jardin SA
- Darioli Florian Paysagiste Sàrl
- DECO-JARDIN Sàrl
- Elag'arbres Sàrl
- Frank Morelato Sàrl
- Frédéric Roux, Paysagiste

NPA et Ville

3963 Crans-Montana 1
1908 Riddes
1997 Haute-Nendaz
3979 Grône
1937 Orsières
1996 Baar/Nendaz
3972 Miège
1906 Charrat
1920 Martigny
1934 Le Châble VS
3977 Granges
1962 Pont-de-la-Morge
3972 Miège
1975 St-Séverin
1920 Martigny
1996 Baar/Nendaz
1872 Troistorrents
1869 Massongex
1934 Bruson
1936 Verbier

55

Membres

5

Communes et
Institutions

3

Nouvelles
adhésions

Entreprises

- Gaillard SA
- Garden-Green S.A.
- Haut-de-Cry Paysage, Nicolas Crettenand
- JARDIN ALPIN Sàrl
- Jardin Société Anonyme, Panchard
- JS Paysages, Julien Schildknecht
- La Maison de l'Horticulture SA
- Lamon'tagne Paysagiste Sàrl
- La Vallée Paysage Sàrl
- Lattion & Veillard SA
- L'Autre paysage Sàrl
- Lehmann Plantes SA
- Les Jardins de Magali Sàrl
- L'Horizon Vert Sàrl
- MAY & BRONJA SA
- Michelet Paysagistes SA
- MJ paysage Sàrl
- Mottiez Fleurs & Paysages SA
- NAOUX PAYSAGISTE Sàrl
- Nicollier Group SA
- Paysage Gourmand Sàrl
- Plaschy Paysagiste Sàrl
- Raphaël Marchetti SA
- RAYMOND RITHNER S.A.
- Realsport SA, succursale de Sion
- Schroeter Samuel Paysagiste Sàrl
- Solioz Cembra Natura
- Stève Ballestraz Sàrl
- Tendance Nature
- Terrettaz SA Parcs et jardins
- Valjardin Sàrl
- Veuthey Paysage SA
- *Ville de Monthey - Service IME*
- *Ville de Sion*
- Z.E.P. Sàrl

NPA et Ville

1934 Le Châble
 1868 Collombey
 1955 Grugny (Chamoson)
 1997 Haute-Nendaz
 3966 Chalais
 1869 Massongex
 1934 Le Châble
 3975 Randogne
 3961 Vissoie
 1896 Vouvry
 1868 Collombey-Muraz
 1950 Sion
 1897 Le Bouveret
 1873 Val d'Illiez
 1936 Verbier
 1997 Haute-Nendaz
 1973 Nax
 1903 Collonges
 3960 Sierre
 1926 Fully
 1996 Basse-Nendaz
 1958 St-Léonard
 1941 Vollèges
 1870 Monthey 1
 1950 Sion
 1963 Vétroz
 3961 Saint-Jean
 3979 Grône
 1991 Salins
 1950 Sion
 1870 Monthey 1
 1895 Vionnaz
 1870 Monthey
 1950 Sion 2
 3965 Chippis

55

Membres

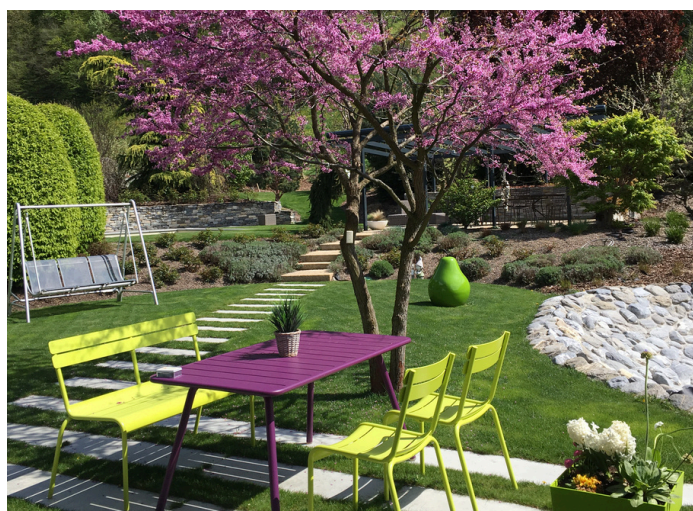
5

Communes et
Institutions

3

Nouvelles
adhésions

Le Comité JS-VS



Président : Bonvin Nicolas

Vice-président : Vouillamoz Joseph

Membres :
Bender Mathias
Darioli Florian
Houdou Gildas
Nicollier Sébastien
Panchard Thomas

Répartition des dicastères

JardinSuisse : Bonvin Nicolas et Vouillamoz Joseph
Salon des Métiers : Darioli Florian et Nicollier Sébastien
Formation initiale : Panchard Thomas et Bender Mathias
Formations continues et supérieures : Houdou Gildas et Bonvin Nicolas
Marketing et publicité : Bonvin Nicolas et Vouillamoz Joseph
Concours romand et SwissSkills : Bender Mathias
Développement du parc de Châteauneuf : Panchard Thomas et Houdou Gildas
Délégués aux négociations : Vouillamoz Joseph, Bonvin Nicolas, Nicollier Sébastien et Darioli Florian
Commission paritaire restreinte : Vouillamoz Joseph et Bonvin Nicolas
Délégué ConstructionValais : Bonvin Nicolas

Le Secrétariat

c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion

Secrétaire patronale : Maeva Jaggi
maeva.jaggi@bmvs.ch
info@jardinsuisse-valais.ch

L'année en quelques photos

Le nouveau stand à Your Challenge en février 2025



Les souvenirs de l'AG de février 2025



Les intempéries d'avril



Le voyage de l'Association aux Pays-Bas en septembre



Nos sponsors

2025



Nos sponsors 2025





Association suisse des entreprises horticoles
Valais

MERCI !



c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion



+41 - 27327 - 5111



www.jardinsuisse-valais.ch